

GUIDE À DESTINATION DES PORTEURS DE PROJET



M'installer à Saint- Germain-Lembron

Contacts utiles | Financements | Accompagnement



SOMMAIRE

01 Conseils et accompagnement

02 Les subventions

03 Autres financements

04 L'aménagement des locaux

01. CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT



AGGLO PAYS D'ISSOIRE - SERVICE ECONOMIE

L'API accompagne les porteurs de projet du territoire de façon personnalisée, et les met en réseau avec d'autres acteurs économiques. Elle propose aussi des locaux ou terrains disponibles en zones d'activités.

Personne ressource : M. Brice BONALDI

Mail : economie@capissoire.fr | brice.bonaldi@capissoire.fr

Tél. : 04 73 55 94 56

FRANCE ACTIVE AUVERGNE

France Active accompagne et finance des entreprises du domaine de l'Economie Sociale et Solidaire (projets sociaux, environnementaux, de revitalisation des zones rurales...), à toutes les étapes du projet. Elle met l'entrepreneur/entrepreneuse en réseau avec d'autres entreprises locales.

France Active Auvergne propose également une garantie d'emprunt.

Personne ressource : Mme Andréa PEYROUX

Mail : a.peyroux@franceactive-auvergne.org |

contact@franceactive-auvergne.org

Tél. : 04 73 34 22 63

BGE AUVERGNE — ANTENNE D'ISSOIRE

BGE Auvergne accompagne les porteurs et porteuses de projet, en particulier dans la création d'entreprises. Structuration, formalisation, et financement du projet sont entre autres abordés.

Mail : contact@bge-aura.fr

Tél. : 04 73 35 12 39

02. SUBVENTIONS

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT – RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Une aide pour le financement d'équipements matériels liés à l'installation ou au développement d'un point de vente. Taux de financement à 20 % des dépenses éligibles, comprises entre 10 000 € et 50 000 € HT. Le projet doit concerner des investissements matériels neufs ou d'occasion (sous conditions). L'aide régionale doit être cumulée avec un cofinancement de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou de la commune sur le territoire de laquelle l'entreprise est implantée (au minimum 10 % des dépenses éligibles).

Mail : aide.tpecommerceartisanat@auvergnerhonealpes.fr

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES PETITES ENTREPRISES DE COMMERCE ET ARTISANAT AVEC POINT DE VENTE – AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Cette aide est complémentaire avec celle de la Région, et vise à maintenir, diversifier et développer le tissu commercial, artisanal et de service de son territoire afin de répondre aux besoins des habitants. Elle est axée sur les centres-villes ou centres-bourgs, et soutient en priorité les projets de création d'entreprise favorisant la diversification de l'offre commerciale (nouvelle activité), le développement d'entreprises (amélioration des conditions d'accueil et d'outil de production, nouvelle offre...), et de reprise d'activité.

Personne ressource : M. Brice BONALDI

Mail : economie@capissoire.fr

Tél. : 04 73 55 94 56

03. AUTRES FINANCEMENTS

GARANTIE TRANSMISSION - BPI FRANCE

BPI France est un organisme qui finance et accompagne les entreprises à chaque étape de leur développement. BPI France propose notamment aux PME la Garantie Transmission, pour permettre l'installation de nouveaux repreneurs et repreneuses par rachat d'une PME ou d'un fonds de commerce en leur facilitant l'accès au crédit bancaire. Les opérations éligibles sont l'achat de parts sociales, ou la reprise de fonds de commerce.

Mail sur le site : <https://contacts.bpifrance.fr/serviceclient/demandes>

Tél. : 04 73 34 49 90

LES PRÊTS ADIE

Il s'agit de prêts à destination des créateurs et créatrices d'entreprises n'ayant pas accès au crédit bancaire. Les opérations éligibles sont la création et le développement d'entreprises. Le microcrédit peut aussi donner accès à un prêt d'honneur, jusqu'à 3 000 €.

Personne ressource : Mme Karine DROUGAT

Mail : kdrougat@adie.org

Tél. : 06 74 89 58 45

Des permanences sont proposées à Issoire

PLATEFORME AIDES ENTREPRISES

<https://www.aides-entreprises.fr/>

Cette plateforme recense une diversité d'aides locales et nationales à destination des entreprises.

LE PRÊT D'HONNEUR À TAUX ZÉRO DE LA PLATEFORME D'INITIATIVE LOCALE ISSOIRE BRIOUDE SANCY (2IBS)

Le montant de ce prêt est compris entre 1 500 € et 25 000 € et sa durée est de 5 ans avec un différé de 3 à 6 mois et un an en fonction du projet. Le prêt bancaire doit être au minimum de 50 % du plan de financement.

Personne ressource : Mme Corinne DOMME

Mail : cdomme@initiative-issoire.com

Tél. : 04 73 89 78 24

PRÊT À TAUX ZÉRO ARTISANS ET COMMERÇANTS - RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

La Région propose un Prêt Artisan et Commerçant pour des créations, reprises, ou développement d'activités. Il est à destination des ressortissant.e.s de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Il s'agit d'un prêt à taux zéro, compris entre 3 000 et 20 000 €, d'une durée de 60 mois.

Pour la CCI du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.cci.fr/> | 04 73 43 43 43

Pour la CMA du Puy-de-Dôme :

edouard.chateau@cma-puydedome.fr | 04 73 31 52 00

PRÊT D'HONNEUR - COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LEMBRON

Dans le cadre de sa politique de revitalisation du centre-ville, la Commune peut proposer un prêt d'honneur (taux 0), selon les projets.

Personne ressource : Mme Elise KRIEF

Mail : elise.krief@saint-germain-lembrou.fr

Tél. : 06 67 99 02 56

04. AMÉNAGEMENT DE LOCAUX

L'AIDE AU RAVALEMENT DE FAÇADE - AGGLO PAYS D'ISSOIRE

Une aide qui concerne tout propriétaire, occupant, bailleur d'une maison ou d'un immeuble sur le territoire d'API (bâtiments annexes sous conditions). Il doit s'agir d'un projet de ravalement global comprenant à minima un enduit ou un rejointoiement. Sont pris en compte dans ce projet global les travaux préparatoires au chantier, les reprises de la maçonnerie, la remise en peinture des menuiseries et ferronneries, le dessous de toiture, la zinguerie, ou encore le bardage. Les travaux doivent être réalisés par des entreprises.

Personne ressource : Mme Alexia GREFFET

Mail : alexia.greffet@capissoire.fr

Tél. : 04 15 62 20 03

L'AIDE VITRINES ET ENSEIGNES

Elle concerne tout propriétaire ou locataire d'un local commercial, pour la pose d'une enseigne ou divers travaux sur la devanture commerciale : vitrine, bardage, devanture, intégration des conduits, potence, enseigne...

Personne ressource : Mme Alexia GREFFET

Mail : alexia.greffet@capissoire.fr

Tél. : 04 15 62 20 03

Guide à destination des porteurs de projet

Questions & renseignements

Mairie de Saint-Germain-Lembron

04 73 96 41 39 | contact@saint-germain-lembrou.fr